

Séminaire DOM

11 Mars 2016

Alexandra LEQUIEN

Direction de l'Eau et de la Biodiversité

*Bureau des eaux souterraines et de la
ressource en eau (GR1)*



Crédit photo : © Thierry DEGEN/METL-MEDDE



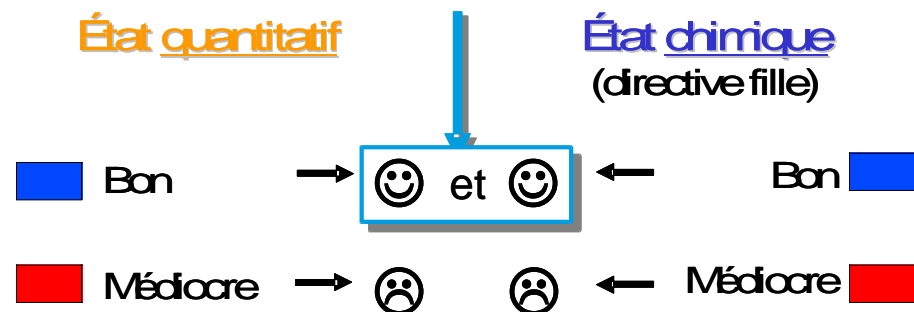
Evaluation de l'état des eaux souterraines

- *Les règles actuelles d'évaluation*
- *Retour d'expérience*
- *La préparation d'un nouvel arrêté national d'évaluation*

L'évaluation de l'état des eaux souterraines

Le bon état quantitatif d'une eau souterraine est atteint lorsque les prélèvements ne dépassent pas la capacité de renouvellement de la ressource disponible, compte tenu de la nécessaire alimentation des écosystèmes aquatiques.

L'état chimique est bon lorsque les concentrations en polluants dues aux activités humaines ne dépassent pas les normes et valeurs seuils, lorsqu'elles n'entravent pas l'atteinte des objectifs fixés pour les masses d'eaux de surface alimentées par les eaux souterraines considérées et lorsqu'il n'est constaté aucune intrusion d'eau salée due aux activités humaines.



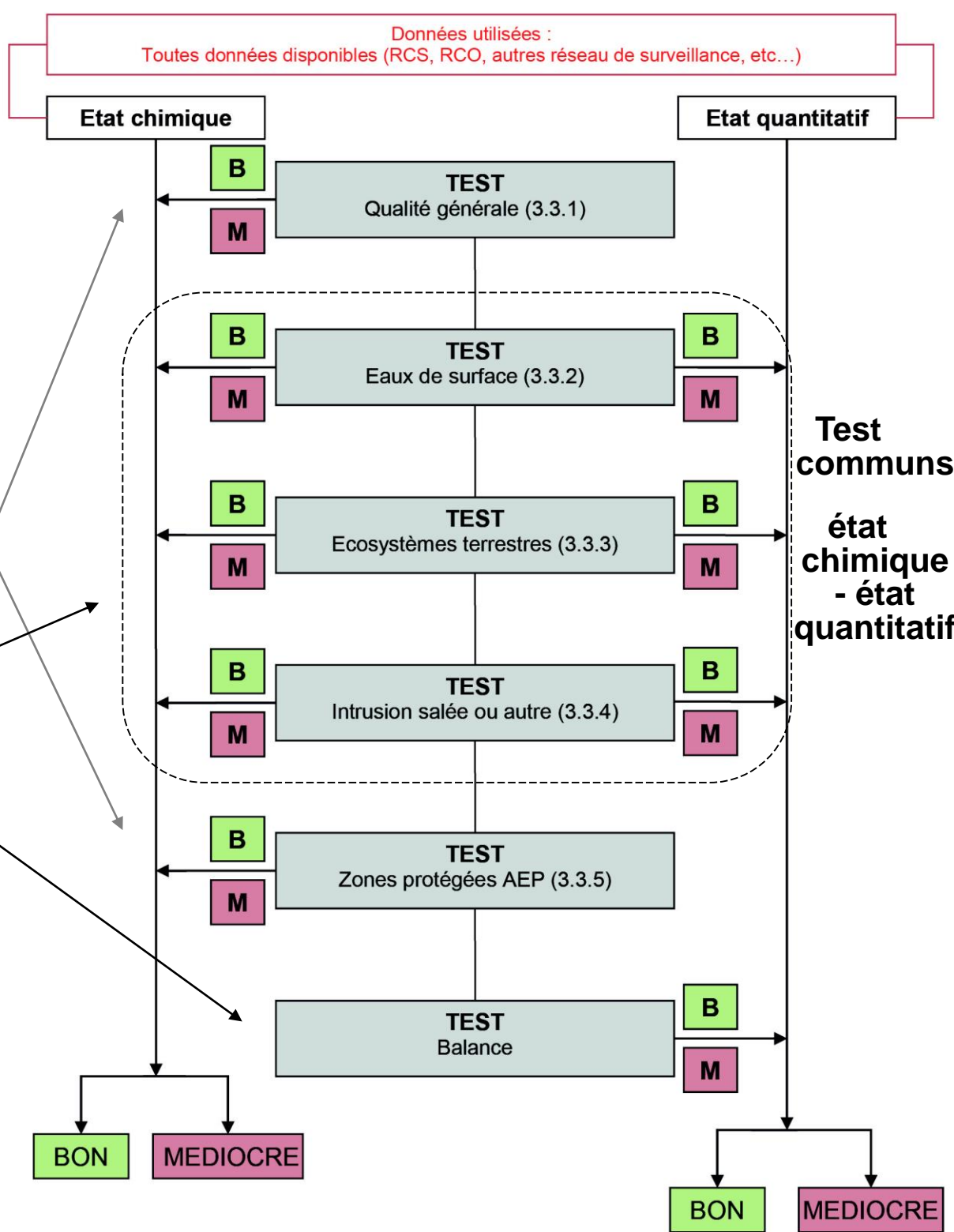
L'évaluation de l'état des eaux souterraines

Les modalités d'évaluation sont précisées dans :

- L'arrêté du 17 décembre 2008 établissant les critères d'évaluation et les modalités de détermination de l'état des eaux souterraines et des tendances significatives et durables de dégradation de l'état chimique des eaux souterraines
- La circulaire du 23 octobre 2012 d'application de cet arrêté avec en annexe :
 - Schémas récapitulatifs des procédures d'évaluation de l'état
 - Valeurs seuils nationales par défaut
 - Deux guides : état chimique et état quantitatif (basés sur le guide européen)

Les tests pour évaluer l'état des eaux souterraines

- 2 tests spécifiques « état chimique » :
- 3 tests « communs »
- 1 test spécifique « état quantitatif »



Evaluation de l'état des eaux souterraines

- *Les règles actuelles d'évaluation*
- *Retour d'expérience*
- *La préparation d'un nouvel arrêté national d'évaluation*

■ retour d'expérience

	GUA	GUY	MAR	MAY	REU
Nombre de MESO					
ETAT QUANTITATIF					
Test « équilibre » (Y/N)			Y (tout est en bon état car peu de forages)		Y étude BRGM méthode DCE? à confirmer par DEAL
Test eau de surface (Y/N)			Y (mais peu de prélèvement donc non pris en compte dans le		N
Test écosystèmes terrestres dépendants de l'eau souterraine (Y/N)			N		N
Test intrusion saline ou autre intrusion (Y/N)			Y (niveau de confiance moyen)		Y étude BRGM méthode DCE? à confirmer par DEAL
Période d'étude (ex: 2007-2012)			2007-2015		2010-2011
ETAT CHIMIQUE					
évaluation générale de la qualité de l'eau / test « qualité générale » (Y/N)		OUI	Y (utilisation du test des 20 % de surface dégradée)		Y
test eau de surface (Y/N)		NON	N (nécessité d'études de connaissances des relations nappes/rivières, existence d'une seule étude sur une rivière "la Falaise")		N/Y?
test écosystèmes terrestres dépendants des eaux souterraines (Y/N)		NON	N (pas de connaissances relations chimiques entre les ESOUT et les ZH)		N
test intrusions salines ou autres intrusions (Y/N)		OUI	N (considéré comme bon partout car pas de pompage donc pas de test)		Y
zone protégée pour l'eau potable/ test « AEP » (Y/N)		NON	Y (pas de dégradation, deux ME concernées seulement Nord et Nord Atlantique)		Y
Période d'étude (ex: 2007-2012)		OUI	2007-2015		2010-2011
Liste des polluants déclassants l'état ou à l'origine du risque sur le bassin		-	pesticides essentiellement		atrazine déséthyl, métolachlore, conductivité, chlorures
Utilisation de VS spécifiques (fond géochimique, salinité, ESO/ZH): Y/N		OUI	Y (fond géochimique local ou masse d'eau pour arsenic, chlorures, sodium, fer et manganèse)		Y (conductivité, chlorures)
Analyses de tendances menées (Y/N) et si oui, sur quels paramètres		OUI	Y (surveillance sur deux points mensuellement pour nitrates et		Y : chlorures, conductivité, nitrate, sulfate
SURVEILLANCE					
NB ME en RCO				3	6 pour RCO
NB ME en RCS				6	16 pour RCS quantitatif / 13 pour RCS chimie
AUTRES					
Principales difficultés identifiées					
Priorité 1 (test équilibre, intrusion saline, qualité générale, etc)			test eau de surface		équilibre; qualité générale
Priorité 2 (test équilibre, intrusion saline, qualité générale, etc)			test écosystèmes		écosystème terrestre / eau de surface
Priorité 3 (test équilibre, intrusion saline, qualité générale, etc)					absence de point de suivi sur certaine masse d'eau

Evaluation de l'état des eaux souterraines

- *Les règles actuelles d'évaluation*
- *Retour d'expérience*
- *La préparation d'un nouvel arrêté national d'évaluation*

Evaluation de l'état des eaux souterraines

Demande d'un arrêté national par les bassins (RMC) en 2015

Action DEB : proposer un arrêté national d'évaluation pour les travaux EDL et le 3e cycle.

2 chantiers ont été lancés en groupe national eaux souterraines en Janvier 2016:

1-révision si besoin des seuils de la circulaire d'évaluation actuelle de 2012

2-ajout de « nouvelles substances » parmi les paramètres nouvellement suivis en surveillance (cf PJ arrêté surveillance 2015)

Les retours des bassins (Agences, DREAL) sont attendus pour le 1er mars

Synthèse lors du prochain GT qualité eaux souterraines du 17/03

→ Contributions des DOM

**Merci pour
votre
attention**



L'inversion des tendances

- Objectif supplémentaire de la DCE pour les masses d'eau souterraine:

Mettre en place **les mesures pour inverser toute tendances à la hausse, significative et durable**, de la concentration de tout polluant dans les eaux souterraines résultant de l'impact de l'activité humaine

=> en plus de l'exercice d'évaluation de leur état (qualitatif et quantitatif), **un exercice spécifique d'identification de tendances à la hausse** doit être mené.